BILLETS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

10 nouveaux francs BDF type 1959 « Richelieu »

BDF195902

Recto



Filigrane vu côté recto et par transparence face à la lumière



Verso





10 nouveaux francs BDF type 1959 « Richelieu »

BDF195902

1ère autorisation de création de séries			Mise en circulation			Début du retrait	Privation du cours légal	
5 mars 1959			4 janvier 1960			2 janvier 1964	1 ^{er} avril 1968	
Origine, caracté- -ristiques et éléments nouveaux de sécurité	Cette coupure reprend l'ensemble des caractéristiques du 1 000 francs type 1953 « Richelieu » à l'exception de la valeur faciale qui est maintenant divisée par 100 et exprimée en « nouveaux francs », cette nouvelle monnaie remplaçant l'ancien « franc » depuis le 1 ^{er} janvier 1960.							
Papier format en mm		150 x 80	force en g/m²	60	nature	chiffons		
Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette et les textes ; enduit protecteur.						
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) ; enduit protecteur.						

Illustrations recto	Portrait de Richelieu inspiré d'une étude de Philippe de Champaigne ayant servi à peindre le portrait en pied conservé au Musée du Louvre ; à gauche la façade du Palais-Royal ou « Palais Cardinal ».				
verso	Portrait à l'identique du recto ; à droite, porte de la ville de Richelieu dans l'Indre-et-Loire.				
filigrane	Effigie de Richelieu de profil.				
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus 00001), série (A.1), numéro de contrôle (0000000001) et date de créat (A.5-3-1959.A.)				
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général				

Conception	Banque de France				
Vignettes	Recto, verso et filigrane dessinés par Clément Serveau				
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat, taille-douce du recto par Jules Piel et couleurs du verso par Robert Armanelli ; filigrane par Michel Valentini, filigraniste de la Banque de France.				
Papeterie	Papeteries du Marais (Arjomari)				
Impression	Banque de France				

Une combinaison de signataires :

a) Pol Gargam – Gaston Goüin D'Ambrières – Raoul Tondu

Montant total autorisé en création (5 mars 1959 – 4 janvier 1963)

6,6 milliards de francs, soit 660 millions de billets (264 alphabets de 2,5 millions de billets).

Nota : un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).



Précisions